

BULLETIN D'ADHÉSION 2025

Fibois Bourgogne-Franche-Comté est l'interprofession régionale de la filière forêt-bois. Elle a pour objet de fédérer et de représenter tous les acteurs de la filière forêt-bois et de développer la production, la mobilisation, l'exploitation, l'utilisation, la transformation et la promotion du bois en Bourgogne-Franche-Comté.

Bulletin à retourner accompagné de votre règlement à :

FIBOIS BFC – Maison de la Forêt et du Bois – 20 rue François Villon – 25041 BESANÇON CEDEX

Reportez-vous au verso de ce feuillet pour connaître le montant de votre cotisation.

Coordonnées de l'entreprise / organisme :

NOM
ADRESSE
.....
CP VILLE
TÉLÉPHONE
MAIL
N° SIRET
CODE APE
SITE WEB

Coordonnées du contact :

PRÉNOM
NOM
PORTABLE
MAIL

Coordonnées du dirigeant (si différentes) :

PRÉNOM
NOM
PORTABLE
MAIL

(Concernant les données personnelles, se référer à la politique de confidentialité consultable sur fibois-bfc.fr)

Pour valider mon adhésion,
je joins un chèque à l'ordre de Fibois BFC
ou
j'effectue un virement d'un montant total de :

.....€

Les cotisations à FIBOIS BFC ne sont pas assujetties à la TVA.

Coordonnées bancaires Fibois BFC :

Domiciliation : CRÉDIT AGRICOLE
FRANCHE-COMTÉ BESANCON CUSENIER
IBAN : FR76 1250 6250 0056 0496 8582 457
BIC : AGRIFRPP825

En adhérant à FIBOIS BFC, je l'autorise à faire figurer mon entreprise / mon organisme dans sa liste d'adhérents.

Je souhaite recevoir les publications de FIBOIS BFC gratuitement.

Date, signature et cachet :

Montants des cotisations

Les cotisations ci-dessous n'ont pas augmenté depuis 2023.

Merci de cocher la (les) case(s) qui vous concerne(nt).

Vous êtes une ENTREPRISE ou un ACTEUR ÉCONOMIQUE INDIVIDUEL (2ème collègue)

Cotisation basée sur le dernier chiffre d'affaires connu de l'entreprise, concernant l'ensemble de ses activités forêt et bois.

Chiffre d'affaires	Cotisation	Chiffre d'affaires	Cotisation
<input type="checkbox"/> ≤ 80 000 €	90 €	<input type="checkbox"/> 1 500 001 à 4 000 000 €	660 €
<input type="checkbox"/> 80 001 à 350 000 €	180 €	<input type="checkbox"/> 4 000 001 à 10 000 000 €	940 €
<input type="checkbox"/> 350 001 à 750 000 €	290 €	<input type="checkbox"/> 10 000 001 à 20 000 000 €	1 320 €
<input type="checkbox"/> 750 001 à 1 500 000 €	440 €	<input type="checkbox"/> ≥ 20 000 001 €	1 760 €

Merci de déclarer le **secteur d'activité** (cocher une seule case) pour lequel vous souhaitez adhérer à l'interprofession.

Vos autres activités seront bien sûr prises en compte pour toute communication sur votre entreprise/organisme.

- Secteur 1** : Production forestière, Propriété forestière
- Secteur 2** : Gestion forestière, Expertise forestière
- Secteur 3** : Travaux forestiers en prestation de services, Transport de bois
- Secteur 4** : Transformation de bois ronds, Négoce de bois ronds
- Secteur 5** : Bâtiment, Construction bois (y compris Fabrication de composants)
- Secteur 6** : Emballage, Tonnellerie, Fabrication de palettes, Négoce de produits finis
- Secteur 7** : Activités de deuxième transformation dont Parquet, Agencement, Meuble, Fabrication d'objets en bois
- Secteur 8** : Bois énergie (y compris Ingénierie, Prestations de services)
- Secteur 9** : Industrie lourde des pâtes, des panneaux et de la carbonisation
- Secteur 10** : Architecture, Design, Économie de la construction, Bureau d'études et plus généralement les Prestations immatérielles

Vous êtes un ORGANISME DE FORMATION ou une STRUCTURE ASSOCIÉE À LA FILIÈRE (3ème collègue)

- Établissement bancaire ou financier 720 €
- Organismes de formation, de R&D, autres structures 290 €